par des lectures rapides et une connaissance approfondie de la langue par des explications complaisantes, on rendra au latin l'intérêt que certains errements lui ont fait perdre et la valeur pédagogique qu'il doit avoir.

— M. A. GRENIER, président, remercie les auteurs de communications de l'intérêt si varié qu'ils ont prêté à cette séance ; il regrette que l'ordre du jour, très chargé en raison de l'Assemblée générale qui va suivre immédiatement, et l'impossibilité de prolonger la séance au delà de l'éclairage de jour obligent à différer les échanges de vues qui seraient souhaitables. L'Administrateur, répondant aux vœux exprimés par les membres présents, envisage d'organiser une nouvelle séance dans les premiers mois de l'année.

III.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Président : M. A. GRENIER.

Membres présents. — Les mêmes qu'à la séance précédente.

Rapport de l'Administrateur.

Les difficultés que nous avions éprouvées au cours du précédent exercice se sont encore aggravées : nos charges s'accroissent par suite de la hausse des prix, et nos recettes diminuent en raison de la difficulté des relations et des échanges. Notre budget n'a pu être équilibré que grâce au cumul de deux tranches de subvention ; nous devons d'urgence envisager les moyens d'accroître nos ressources. En particulier, le chiffre des cotisations perçues ne représente guère qu'un quart du chiffre de nos dépenses, et le montant d'une cotisation est inférieur au prix de revient d'un volume de la *Revue ;* notre budget resterait déficitaire même si les circonstances permettaient de faire rentrer les cotisations arriérées. Il nous faut donc dès maintenant prendre des mesures. La plus urgente doit être de relever le taux des cotisations ; en le portant à soixante-quinze francs, nous serons encore très au-dessous de ce que représentait le taux de vingt francs lors de la fondation de la Société. Les membres étrangers, qui avaient l'habitude d'évaluer leur cotisation en monnaie de leur pays, seront invités à ne pas réduire leur versement en fonction de la dépréciation de notre monnaie, et ils en atténueront ainsi les effets.

Jusqu'ici nous avons pu assurer la parution régulière de la *Revue ;* rien ne doit être négligé pour qu'elle continue à apporter au monde savant le témoignage et le bénéfice de notre labeur.

Rapport de la Trésorière.

Les comptes de l'exercice, soumis par la Trésorière à l'approbation de la Commission des comptes, s'établissent comme suit :

Recettes :

Report d'exercice	116 fr.	05
Cotisations annuelles	15,568	» »
Cotisations perpétuelles	2,400	» »
Intérêts des cotisations perpétuelles	582	13
Bénéfice sur vente de la Revue et abonnements	5,013	» »
Bénéfice sur vente de la Collection	1,780	30
Subvention pour l'impression du volume 1941	20,000	» »
— — 1942	20,000	» »
Contribution du Groupe romand	1,335	» »
Contributions diverses	360	40
Total	67,154 fr.	88

Dépenses :

Achat de papier pour la Revue 1942	5,000 fr.	» »
Impression de la Revue 1941 (solde)	36,731	45
— — 1942 (acompte)	11,400	» »
Tirages spéciaux	1,294	85
Rétributions d'auteurs	3,320	35
Administration de la Société	1,500	» »
Direction et rédaction de la Revue	2,000	» »
Trésorerie	1,000	» »
Secrétariat	500	» »
Frais de l'éditeur	670	50
Frais de poste et papeterie	1,489	60
Achat de rente pour deux cotisations perpétuelles	2,220	» »
Total	67,126 fr.	75

Avoir :

Compte en banque	19 fr.	83
Compte de chèques postaux	8	30
Caisse de la Trésorière	00	00
Total	28 fr.	13

Balance :

Recettes : 67,154 fr. 88 — Dépenses : 67,126 fr. 75 = Avoir : 28 fr. 13.

— Le Bureau approuve le Rapport de l'Administrateur et les comptes de la Trésorière, contrôlés par la Commission des comptes.

Élections.

Le Bureau, soumis à renouvellement, est, après élections, constitué comme suit :

Président : M. J. Zeiller.
Vice-présidents : MM. E. Faral et P. Noailles.
Administrateur : M. J. Marouzeau.
Trésorière : Mlle Jeanne Wuilleumier.
Secrétaire-archiviste : Mlle Hélène Wuilleumier.

Sont élus membres de la *Commission des comptes* : MM. J. Toutain, G. Le Bras, M. Durry, A. Dain, Mlle A. Fretté.